



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

2ème Epreuve des Circuits départementaux M13 - M15 FLEURET 2022-2023 Dimanche 5 Février 2023 à Antony

HORAIRES	- inscriptions à partir de 9h30, scratch 10h00 , début à 10h15									
FORMULE	<table border="1"><thead><tr><th></th><th>Circuit M13</th><th>Circuit M15</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 tour de poule de 5 ou 6 tireurs</td><td>en 4 touches</td><td>en 5 touches</td></tr><tr><td>Tableau d'élimination directe</td><td>en 8 touches</td><td>en 10 touches</td></tr></tbody></table>		Circuit M13	Circuit M15	1 tour de poule de 5 ou 6 tireurs	en 4 touches	en 5 touches	Tableau d'élimination directe	en 8 touches	en 10 touches
	Circuit M13	Circuit M15								
1 tour de poule de 5 ou 6 tireurs	en 4 touches	en 5 touches								
Tableau d'élimination directe	en 8 touches	en 10 touches								
ARBITRAGE	<ul style="list-style-type: none">- Tous les arbitres en formation départementale sont convoqués dès 9h45.- Ils devront OBLIGATOIREMENT être engagés sur l'extranet FFE par les clubs.- Le CDE92 convoquera <u>si besoin</u> des arbitres diplômés.									
RAPPELS	<ul style="list-style-type: none">- Tous les tireurs participant aux épreuves des circuits départementaux M13 et M15 doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N et une sous-cuirasse 800 N.- Sur-classement non autorisé.									
RECOMPENSES	<ul style="list-style-type: none">- <u>Circuit M13</u> : un podium récompensera les 4 premiers garçons et les 4 premières filles par des coupes et/ou médailles.- <u>Circuit M15</u> : un podium récompensera les 4 premiers garçons et les 4 premières filles par des coupes et/ou médailles.									
ENGAGEMENTS et INSCRIPTIONS	<ul style="list-style-type: none">- Seuls peuvent participer à cette épreuve :<ul style="list-style-type: none">o les tireurs M13 et M15 non-classés,o ou les tireurs classés au-delà de la 48^{ème} place du classement CID Ouest M13 hommeo ou les tireurs classés au-delà de la 32^{ème} place du classement CID Ouest M15 hommeo ou les tireuses classées au-delà de la 16^{ème} place des classements CID Ouest M13 et M15 dames,o ou les tireurs/tireuses figurant déjà dans le classement départemental M13-M15 2022-2023.- Engagements par les clubs via l'extranet FFE, avant le jeudi 2 février 2023 23h59- Afin de faciliter le pointage, la licence 2021-2022 devra être présentée sur place lors de l'engagement et du paiement.- Le droit d'engagement de 10€ par tireur sera perçu sur place.									
ADRESSE	Complexe sportif Eric Tabarly Rue de l'Annapurna - 92160 Antony									
	Rejoignez-nous sur notre Page Facebook : CDE Escrime 92									

CDE92

3 avenue Jean Monnet – 92130 Issy-les-Moulineaux

www.escrime-cd92.fr

contact@escrime-cde92.fr